



Nombre de membres En exercice : 29 Présents : 21 Votants : 25	DCM 2024 - 6 date d'envoi de la convocation 9 janvier 2023
--	--

L'an deux mille vingt-quatre le quinze janvier à 19H00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des vendangeurs, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-François AUDRIN, maire,

Étaient présents :

M. JF. AUDRIN, **Maire**, EVOUNA NGUEMA Graziella, RUST Albert, CHOMEL Chantal, NICOLAS Pierre, ESTRADE Nathalie , **adjoints**, PHILIPPOT Jacques, COEURVEILLE Marylène, MAILLE Dany, SCHULIAR Christian, BLOND Laurent, MASSONNET Christian, GUILLET Marie, GIRAUDON Stéphane BLOND Laurent, FOULQUIER Audrey, CHATELIN Matthieu, CAZILHAC Jean-Marc, BOUCHAMI Muriel, ANGLES Thierry, ARTERO Sandrine **Conseillers-ères**,

Absents-es et représentés-ées :

PONS Maxime par Jean-François AUDRIN, SCHMITT Jérôme par SCHULIAR Christian, MALDONADO Nicolas par RUST Albert, CASQUEL Stéphanie par CARMONA Robert

Absents excusés : Lucie DENJEAN, VALETTE Martine, TESSIER Sandra, BRETON Emilie.

BUDGET PRINCIPAL 2023 : DECISION MODIFICATIVE N° 2

Il est rappelé que les prévisions inscrites au budget primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par l'assemblée délibérante, qui vote des décisions modificatives.

Il s'agit de modifications portant sur des ajustements nécessaires à l'accomplissement des besoins budgétaires.

Il s'agit de la première décision modificative de l'exercice 2023.

Cette décision modificative n° 2 du budget 2023 intervient pour :

- Ajuster les subventions **exceptionnelles aux associations**
- **Intégrer les créances irrécouvrables**
- Ajuster le budget d'investissement aux besoins réels
- Ajuster le budget fonctionnement aux besoins réels

Il est donc proposé au conseil municipal d'adopter la décision modificative de la manière suivante :



		2023 - DM2 - FONCTIONNEMENT	
		DEPENSES	
SERVICE	FONCT/CPTE	LIBELLE	MONTANT
ADMGENER	01-022	Dépenses imprévues	-2 348,81
ADMGENER	020-6542	Créances éteintes	376,27
ADMGENER	025-6574	Subventions - Enveloppe	-2 000,00
ADMGENER	025-6574	Subventions - TOM	500,00
ADMGENER	025-6574	Subvention exceptionnelle Horse Ball	1 500,00
ADMGENER	01-66111	Emprunts Intérêts	1 972,54
		TOTAL OPERATIONS REELLES	0,00
		TOTAL DES DEPENSES	
		2023 - DM2 - INVESTISSEMENT	
		DEPENSES	
SERVICE	FONCT/CPTE	LIBELLE	MONTANT
ADMGENER	01-1641	Emprunts - Capital	7 981,75
		TOTAL OPERATIONS REELLES	7 981,75
		TOTAL DES DEPENSES	7 981,75
		RECETTES	
SERVICE	FONCT/CPTE	LIBELLE	MONTANT
ADMGENER	01-10222	FCTVA	7 981,75
		TOTAL OPERATIONS REELLES	7 981,75
		TOTAL DES RECETTES	7 981,75
		DI - RI	0,00

L'Assemblée délibérante adopte à l'unanimité la décision modificative N° 2 telle que présentée.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

Jean-François

